

Appui des missions canadiennes à l'étranger

(Suite de la page 7.)

technique (des contrats de services d'experts-conseils fournis par des entreprises et des particuliers) d'une valeur de 3,15 millions de dollars US, ce qui représente 5,6 % de la valeur des contrats d'aide technique accordés par la BASD en 1989. Ainsi, le Canada a occupé, pour l'année, la 7^e place après l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Le rôle des missions canadiennes à l'étranger : soutenir les initiatives de fourniture du Canada

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) a, en permanence, un délégué commercial dans la plupart des pays admissibles à l'aide de la Banque asiatique de développement. En ce qui concerne des pays tels le Népal, où aucun délégué commercial canadien n'est présent, le service est fourni à partir des missions voisines dans la région.

Sur demande, ces missions peuvent informer les fournisseurs de matériel, les entrepreneurs en construction et les experts-conseils canadiens des projets, les renseigner sur ceux-ci et organiser des rencontres avec des cadres pertinents de la BASD et des organismes chargés d'exécuter les projets respectifs à l'intérieur des pays emprunteurs. Lorsqu'il est conseillé d'établir des entreprises conjointes ou des associations avec des sociétés étrangères ou du pays pour des appels d'offres précis, les missions peuvent fournir des suggestions sur des firmes à contacter.

A l'ambassade du Canada à Manille, le Bureau de liaison avec la BASD est particulièrement bien situé pour fournir, au moment voulu, des renseignements sur les projets et pour identifier les agents importants au sein de la Banque, chargés de chacun des projets. En outre, il fournit régulièrement des informations sur les projets à AECEC. Celles-ci sont ensuite transmises à l'ensemble de l'industrie canadienne. Dans la mesure du possible, la mission essaie aussi d'informer directement les entreprises canadiennes des projets imminents.

A l'ambassade, le Bureau de liaison avec la BASD a efficacement aidé, au cours des années, les experts-conseils

canadiens à dresser des listes d'entreprises sélectionnées par la BASD. A cette fin, il a fourni des conseils généraux lors de la rédaction de lettres d'intention et de renseignements détaillés sur les mandats précis, de sorte que les lettres d'intention puissent être adaptées avec soin à chaque projet. La mission peut aussi appuyer ces initiatives directement auprès des agents organiques de la BASD. Toutefois, lorsqu'une société est sélectionnée, rien ne laisse supposer que la « pression » exercée de façon continue par l'ambassade soit efficace. D'ailleurs, on pourrait considérer cela comme de l'ingérence de la part des agents de projets, ce qui pourrait produire des résultats qui vont à l'encontre du but recherché.

Pour aider le Bureau de liaison avec la BASD à s'acquitter des fonctions déci-

tes ci-dessus, il est très utile que les sociétés qui s'intéressent aux projets d'aide technique de la BASD envoient à l'ambassade une copie des lettres adressées à la Banque.

Les fournisseurs de matériel canadiens ont acquis une assez bonne réputation en ce qui a trait aux projets de la BASD après avoir été choisis au préalable par les organismes chargés de l'exécution des projets. Malheureusement, un nombre relativement petit d'entreprises surmontent cet obstacle; aussi, notre réputation générale dans le domaine de l'approvisionnement auprès de la Banque est mauvaise. Cela reflète grandement le nombre insuffisant de fabricants et d'entreprises de construction et d'emballage canadiens établis sur les marchés asiatiques en voie de développement.

Première assemblée du Conseil des gouverneurs de la BASD au Canada

L'assemblée générale du Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique de développement (BASD) de 1991 se tiendra, pour la première fois en Amérique du Nord. Elle aura lieu à Vancouver.

Le Canada accueillera, du 24 au 26 avril, cette assemblée de plus de 1 500 cadres supérieurs du monde de la planification et des finances, qui oeuvrent tous au sein du développement de l'Asie.

En outre, l'assemblée sera précédée, pour la première fois, par une série de colloques de deux jours (22-23 avril), qui fourniront un forum pour la discussion des principaux problèmes financiers et de développement qu'il faudra résoudre au cours de la prochaine décennie.

Le thème du colloque est "Le développement en Asie - un partenariat mondial". Les sujets mettront, de plusieurs points de vue, l'accent sur le secteur privé en ce qui a trait au travail de développement.

Les conférenciers et les animateurs viendront de pays asiatiques et européens, et nord-américains, dont des ministres et d'autres cadres gouvernementaux, des représentants de banques internationales, des cadres supérieurs de grandes entreprises et des représentants d'organismes internationaux.

Le colloque, qui comporte une gamme plus vaste de participants que l'assemblée de la BASD, est parrainé par le secteur privé et les gouvernements du Canada et de la C.-B. Ce sera une occasion pour les gens d'affaires qui s'intéressent au développement économique de l'Asie et, en particulier, aux activités de la BASD, de se rencontrer. Il permettra aussi aux entreprises canadiennes de montrer leurs capacités à leurs homologues et aux visiteurs étrangers.

On prévoit que quelque 600 personnes participeront au colloque, dont des participants des pays membres en voie de développement parrainés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par d'autres organismes. Les autres participants seront notamment des représentants d'organismes de développement, de groupes d'aide et des universitaires.

Pour obtenir des détails supplémentaires, communiquer avec la Asian Development Business Seminar Society. Tél. : (604) 663-1991. Télécopieur : (604) 663-3423. Adresse : 730-999, Canada Place, Vancouver (C.-B.) V6C 3E1.